



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conservatoire COF  
Konservatorium KF

---

# PLAN D'ÉTUDES

---

## DÉCANAT DES BOIS

CONSERVATOIRE DE FRIBOURG

## TABLE DES MATIERES

<b>Basson</b> .....	<b>2</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	2
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	3
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	3
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	4
<i>Certificat final CA :</i> .....	4
<i>Certificat final PP :</i> .....	4
<b>Clarinette</b> .....	<b>5</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	5
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	6
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	6
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	7
<i>Certificat final PP:</i> .....	8
<b>Hautbois</b> .....	<b>9</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	9
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	10
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	10
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	11
<i>Certificat final CA:</i> .....	11
<i>Certificat final PP:</i> .....	12
<b>Flûte à bec</b> .....	<b>13</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	13
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	14
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	14
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	15
<i>Certificat final CA :</i> .....	15
<i>Certificat final PP:</i> .....	16
<b>Flûte traversière</b> .....	<b>18</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	18
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	19
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	20
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	20
<i>Certificat final CA:</i> .....	21
<i>Certificat final PP:</i> .....	21
<b>Saxophone</b> .....	<b>22</b>
<i>Examens de passage en degré moyen et degré secondaire</i> .....	22
<i>Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :</i> .....	23
<i>Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :</i> .....	24
<i>Examen intermédiaire (CA et PP) :</i> .....	24
<i>Certificat final CA:</i> .....	25
<i>Certificat final PP:</i> .....	25

# BASSON

## Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

Les 2 premiers examens servent principalement à évaluer la qualité et la quantité de travail fourni par les élèves selon leurs capacités.

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Éléments de base de l'embouchure (détaché, émission, qualité du son)
- Bonne maîtrise des pièces interprétées (rythmique et métrique, nuances et articulations)

### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporaine, ...)

L'accompagnement au piano (\*) est vivement encouragé.

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)  
Accompagnement d'un accompagnement (maximum une pièce)

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (entrée au niveau secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute **les critères d'évaluation suivants** :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont



**PROGRAMME DE L'EXAMEN :**

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour basson solo (de préférence une pièce plutôt qu'une étude)
- 2 pièces basson et piano d'époques et de caractères variés

Encouragements :      Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
                                  Possibilité de jouer une pièce dans une autre formation  
                                  Musique de chambre à partir du duo

**Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles**

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

**Examen intermédiaire (CA et PP) :**

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est vivement recommandé notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est obligatoire

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

**Certificat final CA :** Programme de 30'

1 pièce pour basson seul (de préférence une pièce plus qu'une étude)

2 pièces minimum pour basson et piano (\*) d'époque et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

**Certificat final PP :** Programme de 30'

1 pièce pour basson seul (de préférence une pièce plus qu'une étude)

2 pièces minimum pour basson et piano (\*) d'époques et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

# CLARINETTE

## Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

**Les 2 premiers examens** servent principalement à évaluer la qualité du travail et l'évolution de l'élève selon ses capacités.

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Élément de base de l'embouchure (détaché, émission, qualité du son)
- Bonne maîtrise des pièces interprétées

### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

L'accompagnement au piano (\*) est vivement recommandé.

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)  
Accompagnement (maximum une pièce)

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (entrée au niveau secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute **les critères d'évaluation suivants** :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont

15' de prestation et 5' d'évaluation

**Les examens de passage en degré Certificat amateur (CA) et d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP)** servent principalement à évaluer le potentiel artistique et technique, l'indépendance et la motivation des élèves.

### Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour clarinette seule (de préférence) ou 1 étude
- 2 pièces pour clarinette et piano (\*)

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Les pièces doivent être de caractères variés et d'époques différentes

Encouragements : Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
Possibilité de jouer une autre pièce avec un autre instrument de la famille des clarinettes (clarinette en mi b, clarinette basse, ...)  
Musique de chambre (à partir du duo)

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques

**3<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Certificat** Durée 30' dont  
20' de prestation et 10' d'évaluation

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour clarinette seule (de préférence ou 1 étude)
  - 2 pièces pour clarinette et piano (\*)
- (\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Les pièces doivent être de caractères variés et d'époques différentes

Encouragements : Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
Possibilité de jouer une autre pièce avec un autre instrument de la famille des clarinettes (clarinette en mi b, clarinette basse, ...)  
Musique de chambre (à partir du duo)

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Autonomie dans le travail
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique
- Potentiel pour une admission dans une HEM

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

### Examen intermédiaire (CA et PP) :

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation  
L'examen est vivement recommandé notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation  
L'examen est obligatoire  
Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

**CERTIFICAT FINAL CA :** Programme de 30'

Programme : max. 30' de musique

- 1 pièce pour clarinette seule (de préférence une pièce plutôt qu'une étude)
- 2 pièces minimum clarinette et piano (\*) d'époques et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

**Certificat final PP :** Programme de 30'

**PROGRAMME DE L'EXAMEN :**

- 1 pièce pour clarinette seule (de préférence une pièce plutôt qu'une étude)
- 2 pièces minimum clarinette et piano (\*) d'époques et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

## HAUTBOIS

### Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

**Les 2 premiers examens** servent principalement à évaluer la qualité du travail et l'évolution de l'élève selon ses capacités.

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Éléments de base de l'embouchure (détaché, émission, qualité du son)
- Bonne maîtrise des pièces interprétées (rythmique et métrique, nuances et articulations)

#### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

L'accompagnement au piano (\*) est vivement encouragé.

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)  
Accompagnement d'un accompagnement (maximum une pièce)

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (entrée au niveau secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute **les critères d'évaluation suivants** :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

#### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractère différents (au niveau métrique et rythmique) et de style variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont  
15' de prestation et 5' d'évaluation

**Les examens de passage en degré Certificat amateur (CA) et d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP)** servent principalement à évaluer le potentiel artistique et technique, l'indépendance et la motivation des élèves.

### Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- 

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 2 pièces pour hautbois et piano (\*) d'époques et de caractères variés

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Encouragements :      Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
                                   Possibilité de jouer une pièce avec le cor anglais  
                                   Possibilité de jouer une pièce dans une autre formation -  
                                   Musique de chambre à partir du duo

**3<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Certificat**      Durée 30' dont  
20' de prestation et 10' d'évaluation

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air

- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique
- Potentiel pour une admission dans une HEM

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour hautbois solo (de préférence une pièce plutôt qu'une étude)
- 2 pièces hautbois et piano d'époques et de caractères variés)

Encouragements : Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
Possibilité de jouer une pièce avec le cor anglais  
Possibilité de jouer une pièce dans une autre formation -  
Musique de chambre à partir du duo

#### Examen intermédiaire (CA et PP) :

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation  
L'examen est vivement recommandé, notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation  
L'examen est obligatoire  
Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

#### Certificat final CA : Programme de 30'

1 pièce pour hautbois seul (de préférence une pièce plus qu'une étude)

2 pièces minimum pour hautbois et piano (\*) d'époque et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation  
(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

**Certificat final PP :** Programme de 30'

1 pièce pour hautbois seul (de préférence une pièce plus qu'une étude)  
2 pièces minimum pour hautbois et piano (\*) d'époques et de caractères variés, avec la possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation  
(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

# FLÛTE À BEC

## Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

**Les 2 premiers examens** servent principalement à évaluer la qualité du travail et l'évolution de l'élève selon ses capacités.

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration et développement d'un souffle naturel
- Qualité de la sonorité
- Bonne maîtrise des pièces interprétées (rythmique et métrique, articulations)

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (Renaissance, baroque, musiques actuelles)
- Au maximum 2 pièces avec accompagnement

La créativité personnelle des élèves est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire)

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (passage en degré Secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute *les critères d'évaluation suivants* :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont  
15' de prestation et 5' d'évaluation

### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (Renaissance, baroque, musiques actuelles)

- Au maximum 1 pièce avec accompagnement)
- Au minimum, 1 pièce avec clavecin (ou piano)

La créativité personnelle des élèves est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire, flûte irlandaise)

**Les examens de passage en degré Certificat amateur (CA) et d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP)** servent principalement à évaluer le potentiel artistique et technique, l'indépendance et la motivation des élèves.

### Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Bonne maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Bonne maîtrise de l'articulation au service du phrasé musical
- Développement de l'écoute (sonorité et intonation)
- Démontrer une certaine aisance à se produire sur scène
- Connaissances générales des pièces interprétées (compositeurs, époque, ...)
- Connaissances des phrasés et des styles des pièces interprétées
- Connaissances de base de l'ornementation

**3<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Certificat** Durée 30' dont  
20' de prestation et 10' d'évaluation

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- 1 pièce pour flûte seule minimum (étude ou pièce)
- 2-3 pièces minimum flûte avec accompagnement d'époques variées (du moyen âge au contemporain) avec possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation (duos, trios, musique de chambre, ...)

La créativité personnelle des élèves est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire, flûte irlandaise)

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Technique sûre

- Maîtrise rythmique des pièces interprétées
- Bonne maîtrise de l'articulation et des ornements
- Capacité à s'accorder seul
- Maîtrise de l'écoute et du contrôle de la justesse (intonation)
- Recherche d'une sonorité homogène sur toute l'étendue de la flûte
- Capacité à se produire en public (maîtrise du trac, présence scénique)
- Capacité à déchiffrer une pièce de manière autonome
- Sensibilité musicale
- Démontrer une grande volonté de travail et curiosité musicale
- Démontrer un potentiel artistique
- Connaissance des tonalités
- Connaissance générale des pièces interprétées (compositeurs, époque, ...)
- Connaissance des phrasés et des styles des pièces interprétées

### Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- 1 pièce pour flûte seule minimum (étude ou pièce)
- 2-3 pièces flûte avec accompagnement (possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation) d'époques variées (du moyen âge au contemporain)
- Possibilité de jouer une pièce de mémoire

#### Examen intermédiaire (CA et PP) :

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est vivement recommandé notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est obligatoire

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

**Certificat final CA :** Programme de 30'

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

- 3 pièces minimum flûte avec accompagnement

- Possibilité de jouer certaines de ces pièces dans une autre formation (duos, trios, musique de chambre, ...)
- Pièces d'époques variées (du moyen âge au contemporain). De préférence, une de ces pièces doit être une suite française, une sonate allemande ou une sonate italienne interprétée dans son intégralité !
- Possibilité de jouer de mémoire

#### OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration maîtrisée
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise de l'articulation et des ornements
- Connaissance et bonne maîtrise des phrasés et des styles des pièces interprétées
- Capacité à s'accorder seul
- Capacité à déchiffrer une pièce de manière autonome
- Maîtrise de l'écoute et du contrôle de la justesse (intonation)
- Sonorité homogène sur toute l'étendue de la flûte
- Expression personnelle
- Approche des techniques contemporaines
- Capacité à se produire en public
- Connaissance générale des pièces interprétées (compositeurs, époque, ...)
- Connaissance des tonalités

**Certificat final PP :** Programme de 30'

#### OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration maîtrisée
- Très bonne maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise de l'articulation et des ornements
- Maîtrise des phrasés et des styles des pièces interprétées
- Capacité à s'accorder seul
- Capacité à travailler techniquement et musicalement une pièce de manière autonome
- Maîtrise de l'écoute et du contrôle de la justesse (intonation)
- Maîtrise du jeu d'ensemble
- Sonorité homogène et de qualité sur toute l'étendue de la flûte
- Sensibilité musicale affirmée
- Bonne présence scénique
- Maîtrise du son avec toutes ses possibilités
- Bonne maîtrise des techniques contemporaines
- Capacité à se produire en public
- Connaissance générale des pièces interprétées (compositeurs, époque, ...)

- Connaissance des tonalités
- Connaissance des partitions historiques (*fac simile*)

**PROGRAMME DE L'EXAMEN :**

- 1 pièce pour flûte seule minimum (étude ou pièce)
- 3-4 pièces flûte avec accompagnement (possibilité de jouer certaines de ces pièces dans une autre formation) d'époques variées (du moyen âge au contemporain – avec ou sans accompagnement)
- Une de ces pièces doit être une suite française, une sonate allemande ou une sonate italienne interprétée dans son intégralité !
- Possibilité de jouer de mémoire

# FLÛTE TRAVERSIÈRE

## Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

**Les 2 premiers examens (passage en degré Moyen et en degré Secondaire)** permettent d'évaluer la qualité du travail fourni et l'évolution de l'élève selon ses capacités.

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Eléments de base de l'embouchure (détaché, émission, qualité du son)
- Bonne maîtrise des pièces interprétées (rythmique et métrique, nuances et articulations)

### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Une pièce ou étude pour instrument seul
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles et époques variés (baroque, classique, musiques actuelles, contemporain, ...)

L'accompagnement au piano (ou d'un autre instrument harmonique) ou en musique de chambre (à partir du duo) est vivement recommandé. Une pièce accompagnée peut aussi être présentée.

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (entrée au niveau secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute les critères d'évaluation suivants :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

L'accompagnement avec piano est obligatoire (1 pièce au minimum).  
Une pièce incluant des modes de jeu contemporain est recommandée.  
Possibilité de présenter 1 pièce avec une autre flûte (piccolo, flûte alto, ...)

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont

15' de prestation et 5' d'évaluation

**Les examens de passage en degré Certificat amateur (CA) et d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP)** servent principalement à évaluer le potentiel artistique et technique, l'indépendance et la motivation des élèves.

### Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Approche des techniques contemporaines souhaitée (Flatterzunge, whistle tone, sons harmoniques, sons soufflés, sons chantés, ...)

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum, d'époques et de styles variés, dont :

- 1 pièce pour flûte seule
- 2 pièces au minimum flûte et piano (\*)

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

Encouragements : Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
Possibilité de présenter 1 pièce avec une autre flûte (Piccolo, flûte alto, ...)

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)

**3<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Certificat préprofessionnel** Durée 30' dont  
20' de prestation et 10' d'évaluation

## Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS:

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Autonomie dans le travail
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique
- Potentiel pour une admission dans une HEM

### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour flûte seule minimum (étude ou pièce)
- 2-3 pièces flûte et piano (possibilité de jouer une de ces pièces dans une autre formation) d'époques variées (du baroque au contemporain)
- Lecture à vue (non-éliminatoire)

Encouragements :      Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
                                  Possibilité de jouer une propre composition / arrangement  
                                  Possibilité de jouer plusieurs instruments  
                                  Conception d'un programme artistique cohérent

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)

## Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

## Examen intermédiaire (CA et PP) :

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation  
 L'examen est vivement recommandé notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation  
 L'examen est obligatoire

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

**Certificat final CA :** Programme de 30'

**PROGRAMME DE L'EXAMEN :**

- 1 pièce pour flûte seule minimum (étude ou pièce)
- 3-4 pièces flûte et piano (\*) d'époques variées (pièce baroque obligatoire) avec la possibilité de jouer de mémoire et de jouer une de ces pièces dans une autre formation

**Certificat final PP :** Programme de 30'

**PROGRAMME DE L'EXAMEN :**

- 1 pièce pour flûte seule au minimum
- 3-4 pièces flûte et piano (\*) d'époques variées (pièce baroque obligatoire) avec la possibilité de jouer de mémoire et de jouer une de ces pièces dans une autre formation

(\*) ou d'un autre instrument harmonique (clavecin, harpe, guitare, accordéon, ...)

## SAXOPHONE

### Examens de passage en degré moyen et degré secondaire

**Les 2 premiers examens** servent principalement à évaluer la qualité du travail et l'évolution de l'élève selon ses capacités.

**Dans le cadre des études amateurs, il est possible d'étudier et de passer les examens avec n'importe quels instruments de la famille des saxophones.**

**Dans le cadre du certificat PP, une pièce au minimum au saxophone alto est requise.**

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Attitude générale (plaisir au jeu, gestion du stress, ...)
- Posture et tenue de l'instrument
- Respiration
- Élément de base de l'embouchure (détaché, émission, qualité du son)
- Bonne maîtrise des pièces interprétées (rythmique et métrique, nuances et articulations)

#### PROGRAMME DU PREMIER EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 ou 4 pièces dont :

- Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
- Des pièces de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)

L'accompagnement au piano est vivement recommandé.

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)  
Accompagnement (maximum une pièce)

En plus, pour le 2<sup>ème</sup> examen (entrée au niveau secondaire), les objectifs évalués sont poursuivis et développés. On y rajoute les critères d'évaluation suivants :

- Sensibilisation à l'intonation et au phrasé
- Expressivité

#### PROGRAMME DU DEUXIÈME EXAMEN :

Une pièce incluant des modes de jeu contemporain est recommandée

**1<sup>er</sup> examen : Passage en degré Moyen**      Durée 15' dont  
10' de prestation et 5' d'évaluation

**2<sup>ème</sup> examen: Passage en degré Secondaire**      Durée 20' dont  
15' de prestation et 5' d'évaluation

**Les examens de passage en degré Certificat amateur (CA) et d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP)** servent principalement à évaluer le potentiel artistique et technique, l'indépendance et la motivation des élèves.

### Examen de passage en degré Certificat amateur (CA) :

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS SONT :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour saxophone seul
- 1 pièce pour saxophone et piano
- 1 pièce pour saxophone avec accompagnement (piano, bande son, clavecin, accordéon, harpe, percussions, ...) de caractère différents (au niveau métrique et rythmique) et de style variés (classique, musique actuelle, contemporain, improvisation, ...)

Encouragements :      Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
Possibilité de jouer plusieurs instruments

**3<sup>ème</sup> examen: Entrée en Classe de Certificat préprofessionnel** Durée 30' dont  
20' de prestation et 10' d'évaluation

## Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles (PP) :

### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Autonomie dans le travail
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique
- Potentiel pour une admission dans une HEM

### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

Le programme doit contenir 3 à 4 pièces au minimum dont :

- 1 pièce pour saxophone seul
- 1 pièce pour saxophone et piano
- 1 pièce pour saxophone avec accompagnement (piano, bande son, clavecin, accordéon, harpe, percussions, ...) de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, improvisation, ...).
- 1 pièce imposée (niveau moyen) sera travaillée de manière autonome et reçue 2 mois avant l'examen. Le choix sera concerté entre le professeur et un de ses collègues qui choisira entre 3 propositions du professeur.

Encouragements :      Possibilité de jouer une pièce de mémoire  
                                  Possibilité de jouer une propre composition / arrangement  
                                  Possibilité de jouer plusieurs instruments  
                                  Conception d'un programme artistique cohérent

Options : Une pièce en musique de chambre (à partir du duo)

## Examen d'admission en filière d'études préprofessionnelles

Durée 25' dont 20' de prestation et 5' d'évaluation

## Examen intermédiaire (CA et PP) :

CA : Programme **intermédiaire** : 10' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est vivement recommandé, notamment l'année scolaire d'inscription à l'examen final pour l'obtention du Certificat (CA)

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

PP Programme **intermédiaire** : 15' de musique + 5' d'évaluation

L'examen est obligatoire

Programme libre, de préférence incluant des pièces en solo et accompagnées

**Certificat final CA** : Programme de 30'

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Autonomie dans le travail
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique

#### PROGRAMME DE L'EXAMEN :

- Programme libre incluant des pièces en solo et accompagnées
- Encouragement à développer un projet artistique personnalisé

**Certificat final PP** : Programme de 30'

#### LES OBJECTIFS ÉVALUÉS :

- Posture et tenue de l'instrument
- Maîtrise de la respiration et de la colonne d'air
- Maîtrise technique et rythmique des pièces interprétées
- Maîtrise et variété de l'articulation
- Autonomie dans le travail
- Écoute et contrôle de la justesse (intonation) et de l'accordage
- Homogénéité de la sonorité et recherche de couleurs (culture du son)
- Différenciation des phrasés et des styles selon les époques
- Attitude scénique
- Potentiel pour une admission dans une HEM

PROGRAMME DE L'EXAMEN :

- Programme libre incluant des pièces en solo et accompagnées
- Encouragement à développer un projet artistique personnalisé